

Rapport d'activité annuel



2023

SOMMAIRE

Edito
Présentation du territoire
Temps forts 2023

Pôle Fonctions support

Finances 14
Ressources humaines
et gestion comptable 16
Communication 18



Pôle Aménagement du territoire

SCoT 20
Plan de paysage 22



Ac
et

Gro
Con



Pôle Valorisation du patrimoine

Service patrimoine 24



Actions thématiques structures attachées

Groupe d'Action Locale Leader 28
Conseil de développement 30

Edito

Le Pays du Vignoble Nantais vous propose le rapport d'activité qui illustre le travail des élus des comités de pilotage et des agents du pays, acteurs d'une co-construction au service des habitants.

- Le SCoT et le Plan de Paysage
- Le Patrimoine :
- Le label Pays d'Art et d'Histoire
- Le Musée de France du Pallet (44)
- Le conseil de développement
- La finalisation du programme LEADER

La poursuite de la révision du schéma de cohérence territoriale percuté par le ZAN, a plongé les élus de Sèvre et Loire et Clisson Sèvre et Maine Agglo dans des calculs d'apothicaires, que le comité de pilotage a dû dominer en matière de surface et de densité.

Sortir de cette prostration, le DOO du SCoT numéro 3 se révélera en 2024, pour une approbation du SCoT en 2025. Le service Patrimoine a poursuivi sa mission d'appropriation du territoire par les habitants.

La mise en œuvre d'une exposition d'intérêt national autour du couple mythique « Héloïse et Abélard », agrémentée de conférences très suivies, et de visites commentées appréciées d'un large public, ont constitué une vraie réussite du service Patrimoine.

L'inventaire du patrimoine sur les négoces en Vignoble Nantais font se rejoindre au Musée du Vignoble, les vigneron-viticulteurs et les marchands de vins. Une exposition en 2024, valorise les travaux de l'association Le Forum, qui s'exprime par une belle publication. Elles faciliteront le partage des connaissances avec les habitants et les touristes. Le partenariat engagé avec les anciens négociants et les ayants-droits enrichit le fonds muséal du pays.

Enfin, 2023 l'année où le Conseil de développement, organe de démocratie participative, a rendu son travail sur la santé, engagé un travail sur l'eau et les dérèglements climatique dans toutes leurs dimensions en rejoignant les habitants par des ateliers suivis, permettant l'expression de différentes sensibilités.

2023 prépare 2024 !
Bon courage.

**Le Président,
Aymar RIVALLIN**

Directeur de la publication : Aymar Rivallin, Président
Directrice du Pays du Vignoble Nantais : Lydie Hérault-Visset
Rédaction : l'ensemble des services

Conception graphique : service communication

Crédits photos et illustrations : Pays du Vignoble Nantais, Charlyne Labarre,
David Gallard, Louise Quintana, Laurent Lamard

Photo de couverture : Visite de l'exposition « Héloïse et Abélard »

© Pays du Vignoble Nantais

Présentation du territoire

Le vignoble nantais en chiffres



131 539
habitants



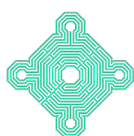
28
communes



626
km²



41 459
emplois



30
monuments
historiques



56 106
logements



28 communes, 2 intercommunalités, 1 territoire



Les communes :

Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Château-Thébaud, Clisson, Divatte-sur-Loire, Gétigné, Gorges, Haute-Goulaine, La Boissière-du-doré, La Chapelle-Heulin, La Haye-Fouassière, La Planche, La Remaudière, La Regrippière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Mouzillon, Remouillé, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Julien-de Concelles, Saint-Lumine-de-Clisson, Vallet, Vertou, Vieilleville

Les intercommunalités :

Clisson Sèvre et Maine Agglo
Communauté de Communes Sèvre et Loire

Présentation de la collectivité

Le Pays du Vignoble Nantais

Le Pays du Vignoble Nantais est un Syndicat Mixte, c'est-à-dire, une structure de coopération intercommunale qui permet à des collectivités de s'associer entre elles pour des projets communs en complémentarité des actions menées par les autres collectivités territoriales et les acteurs privés du territoire.

Le Pays du Vignoble Nantais regroupe

3 collectivités :

- Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Communauté de Communes Sèvre et Loire
- Commune de Vertou (jusqu'au 31 décembre 2024)

Il accompagne le développement du territoire du vignoble nantais à travers **2 champs d'actions** :

- **La valorisation du patrimoine**
sur l'ensemble du territoire
- **L'aménagement du territoire**
sur le périmètre de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de Sèvre et Loire uniquement

Et porte également :

- **Un Conseil de Développement**
Lieu de débat démocratique et outil de propositions citoyennes, il est composé de membres de la société civile qui participent à la réflexion sur le devenir du territoire.

→ Chiffres clés en 2022

- 6 Comités Syndicaux
- 7 bureaux



Les différentes instances

Le Comité Syndical

Le Pays du Vignoble Nantais est administré par un Comité Syndical.

Le Comité Syndical est une instance de discussion sur l'ensemble des projets de la structure. Il délibère sur les propositions des commissions et du bureau : il est l'organe décisionnel du Pays du Vignoble Nantais et vote chaque année le budget. Le Comité Syndical est composé de délégués des collectivités adhérentes dont le nombre est déterminé par sa population.

Clisson Sèvre et Maine Agglo

Titulaires

Jean-Yves ARTAUD
Alain BLAISE
Xavier BONNET
Jean-Guy CORNU
Benoît COUTEAU
Fabrice CUCHOT
Suzanne DESFORGES
Danièle GADAIS
François GUILLOT
Karine GUIMBRETIERE
Séverine JOLY-PIVETEAU
Vincent MAGRÉ
Didier MEYER
Véronique NEAU-REDOIS
Benoist PAYEN
Aymar RIVALLIN
Janik RIVIERE
Nelly SORIN
Denis THIBAUD
Suppléants
Daniel BONNET
Hélène BRAULT
Sandrine DANIEL

Vertou

Titulaires

Rodolphe AMAILLAND
Juliette LE COULM
Marie SLIWINSKI
Suppléants
Elsa FALC'HUN
Marc HELAUDAIS
Céline LEBLÉ

Communauté de Communes Sèvre et Loire

Titulaires

Thierry AGASSE
Joël BARAUD
Christelle BRAUD
Anne CHOBLET
Pascal EVIN
Catherine GARCIA-SENOTIER
Wilfrid GLEMIN
Jean-Marc JOUNIER
Stéphane MABIT
Jérôme MARCHAIS
Sandrine MILLIANCOURT
Claudine PLAIRE
Jean-Marie POUPELIN
Christophe RICHARD
Emmanuel RIVERY
Xavier RINEAU
Martine VIAUD

Suppléants

Stéphanie BOUYER
Valérie BRICARD
Jean TEURNIER



• Présentation générale

Le Bureau

Le bureau a pour mission d'arbitrer les propositions soumises par les commissions.

Il détermine les orientations stratégiques qui seront ensuite validées en Comité Syndical.

Cette instance se compose d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et d'un ou plusieurs membres du Comité Syndical.



Aymar RIVALLIN,
Président
Maire de Maisdon-sur-Sèvre



Stéphane MABIT,
Vice-Président,
Président de la commission
SCoT
Adjoint au Landreau



Benoît COUTEAU,
Membre du bureau
Maire de Monnières



Marie SLIWINSKI,
Vice-Présidente,
Présidente de la commission
patrimoine
Adjointe à Vertou



Anne CHOBLET,
Membre du bureau
Maire de la Remaudière



Jean-Marie POUPELIN,
Vice-Président,
Président du Comité Leader
Adjoint à Vallet



Jean-Guy CORNU,
Membre du bureau
Maire d'Aigrefeuille-sur-Maine
Président Clisson Sèvre et
Maine Agglo



Rodolphe AMAILLAND,
Membre du bureau
Maire de Vertou



François GUILLOT,
Membre du bureau
Maire de Gétigné



Christelle BRAUD,
Membre du bureau
Maire de Divatte-sur-Loire
Présidente de la Communauté
de Communes Sèvre et Loire



Benoist PAYEN,
Membre du bureau
Adjoint à Clisson



Les Commissions

Les commissions et groupes de travail mettent en œuvre les décisions du Comité Syndical. Ils sont également une force de propositions (soumises ensuite au Bureau) pour l'identification des enjeux d'intervention au sein du territoire du vignoble nantais. Ils suivent et orientent les travaux de l'équipe.

Le Pays du Vignoble Nantais compte à ce jour deux commissions, chacune est présidée et animée par un Vice-Président dédié:

- **Commission Valorisation du patrimoine**

Joël BARAUD, Hélène BRAULT, Anne CHOBLET, Suzanne DESFORGES, Pascal EVIN, Karine GUIMBRETIERE, Nathalie HAMELIN, Séverine JOLY-PIVETEAU, Karine MARTINEAU, Juliette Le COULM, Agnès PARAGOT, Christian PEULVEY, Marie SLIWINSKI (Présidente de la commission), Martine VIAUD

- **Commission Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Jean-Yves ARTAUD, Christian BATARD, Alain BLAISE, Daniel BONNET, Benoît COUTEAU, Hervé CREMET, Fabrice CUCHOT, Sandrine DANIEL, Stéphane MABIT (Président de la commission), Jean-Pierre MARCHAIS, Sandrine MILLIANCOURT, Pascal PAILLARD

Il compte aussi deux groupes de travail : un sur la révision du scot l'autre sur le plan de paysage.

Comité Leader

Le Pays du Vignoble Nantais est également doté d'un comité de programmation des fonds européens LEADER qui est chargé d'examiner et de sélectionner les opérations qui font l'objet d'une demande de subvention au titre du programme LEADER.

Présentation de l'équipe

Président

⋮

Directrice



Pôle

Fonctions support

Responsable administratif et financier
Chargée de communication
Assistant de direction et
des chargés de mission (80%)



Pôle

Aménagement du territoire

Service SCoT

Chargé de mission SCoT
Assistante SCoT (20%)

Service ingénierie de projets

Chargée de mission plan de paysage et charte
architecturale



Pôle

Valorisation du patrimoine

Responsable du service patrimoine
Chargée de valorisation du patrimoine
Chargée de conservation et de recherches
Médiatrice du patrimoine
Chargée d'accueil (20%)
Agent saisonnier



Leader

Chargée de mission Leader
Assistant Leader (20%)



Conseil de développement

Animatrice du Conseil de développement



Directrice
Lydie HÉRAULT - VISSET



Responsable
de la gestion
administrative et
financière
Philippe CARO



Assistant de
direction et des
chargés de mission
Mathis JULIENNE



Chargée de
communication
Ludivine JOURDAN



Gestion de la
boutique Musée et
assistante SCoT
Claudie
GANACHEAU



Chargé de mission
SCoT
Dylan GANNE



Chargée de
mission Plan de
Paysage et Charte
Architecturale
Clélia GOEURY



Chargée de
programme LEADER
Guylène SAUVETRE



Animatrice
du Conseil de
développement
SONIA LEBŒUF



Responsable du
service patrimoine
Clotilde DUPÉ-
BRACHU



Chargée de
valorisation du
patrimoine
Charline PERES



Médiatrice
culturelle
Fleur SUTEAU



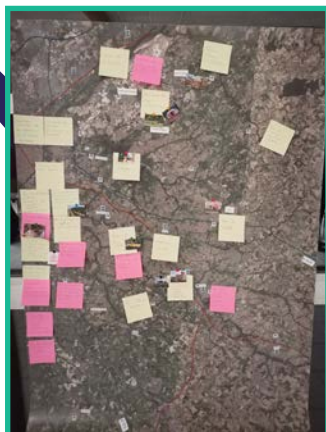
Chargée de
conservation et de
recherche
Lise SUAUDEAU

• Temps forts 2023



JANVIER

Adoption de la nouvelle charte graphique



AVRIL

Atelier avec les habitants dans le cadre de la révision du SCoT



MAI

Inauguration de l'exposition « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe »



AOÛT

Reconductions photographiques à Aigrefeuille-sur-Maine en collaboration avec l'association Forum





SEPTEMBRE

Fest-deiz au Musée pour
les Journées Européennes
du Patrimoine

NOVEMBRE

Reunion publique de la
révision du SCoT



NOVEMBRE

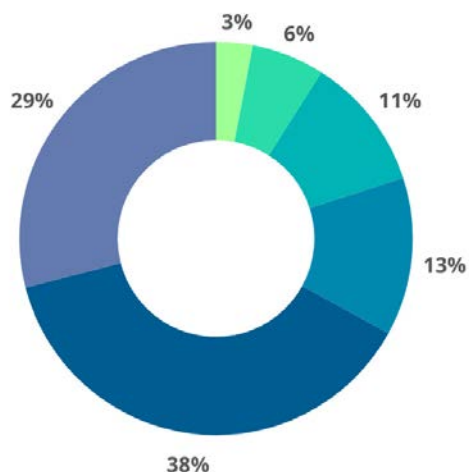
Lecture de paysage à Saint-Lumine-de-Clisson

• Finances

Budget de fonctionnement

DÉPENSES : 2 439 546,55 €

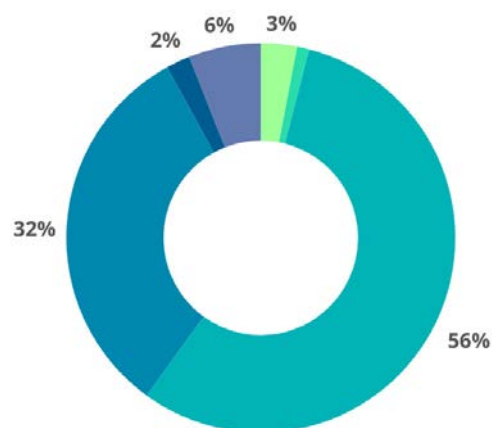
dont 1 793 580,65 € pour le budget principal et 645 965,90 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Personnel : 29 %
Actions : 13 %
Amortissements : 6 %
Office de Tourisme : 38 %
Admin. Générale : 11 %
Dépenses imprévues : 3 %

RECETTES : 2 439 546,55 €

dont 1 793 580,65 € pour le budget principal et 645 965,90 € pour le budget annexe (Patrimoine)

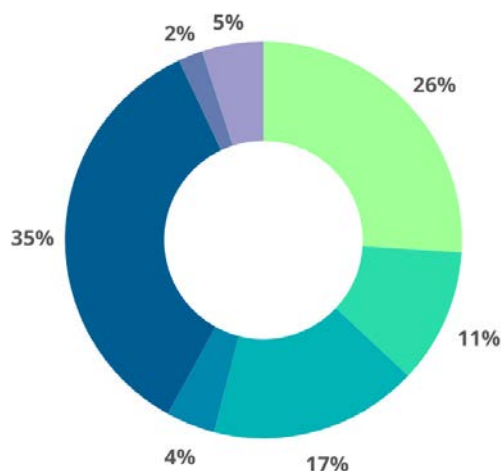


Particip. collectivités : 36 %
Excédents antérieurs : 6 %
Région et départements : 2 %
Fonds européens : 1 %
Etat : 3 %
Autres recettes : 56 %
* autres participations des collectivités – CEP -, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements...

Budget d'investissement

DÉPENSES : 670 117,77 €

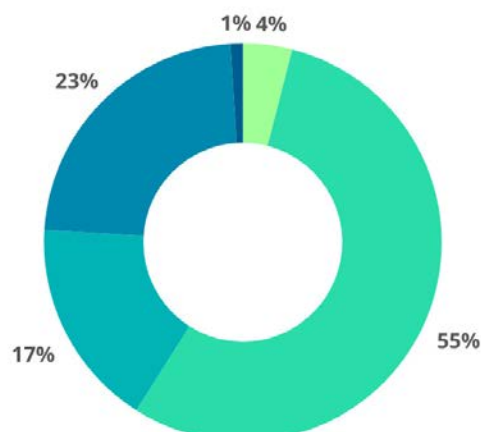
dont 442 424,93 € pour le budget principal et 227 692,84 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Travaux et remboursement emprunts : 26 %
Matériel informatique, mobilier, téléphonie : 11 %
Actions : 17 %
Amortissements : 4 %
Révision du SCoT : 35 %
Dépenses imprévues : 2 %
Autres (intranet...) : 5 %

RECETTES : 670 117,77 €

dont 442 424,93 € pour le budget principal et 227 692,84 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Emprunts : 4 %
Excédents antérieurs : 55 %
Subventions Etat, Conseil Départemental : 17 %
Amortissements : 23 %
FCTVA : 1 %

L'essentiel des décisions budgétaires en 2023

Budget principal :

Maison de Pays :
aménagements extérieurs,

SCoT :
poursuite de la révision du SCoT,

Élaboration du Plan Paysage et de la Charte Architecturale,

Communication :
renouvellement de la charte graphique,

Ecocyclerie : réfection du parking de l'écocyclerie.

Budget annexe (Patrimoine) :

Musée :
Exposition Héloïse et Abélard, ravalement des façades, participation à la Nuit Européenne des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine,

PAH : étude de programmation CIAP,
Mise en place de la détection incendie.



Prévisions 2024

Le débat d'orientation budgétaire 2024 a été organisé le 12 février 2024:

Budget principal :

Maison de Pays : travaux de rénovation (sols et murs),

Maison de Pays : acquisition de mobilier pour les salles de réunion,

SCoT : poursuite de la révision du SCoT,

Poursuite de l'élaboration du plan paysage et de la charte architecturale,

Ecocyclerie : réparation des translucides et marquage au sol du parking.

Budget annexe (Patrimoine) :

Travaux parking du Musée,

Ravalement des façades du Musée.



RESSOURCES HUMAINES ET GESTION COMPTABLE

Le service administratif et financier est chargé d'assurer la gestion comptable et financière (préparation du budget, comptabilité), la gestion administrative (gestion du personnel, marchés publics, appui à l'organisation des comités syndicaux, RGPD) et la gestion des bâtiments (assurance et entretien) du Pays du Vignoble Nantais.

Les actions en 2023

Formalisation du livret d'accueil

Le livret d'accueil a été terminé dans le courant de l'année 2023. Il s'agit d'un document remis à chaque agent nouvellement recruté. Ce document répertorie les activités de la collectivité, les agents qui y travaillent, les élus, précise le statut de la fonction publique, les droits et obligations des agents, les congés, la rémunération...

Acquisition d'un logiciel de gestion des absences

Le marché relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des absences (congés, RTT, maladie, congé maternité, paternité...) a été lancé en 2023. C'est le logiciel EURECIA qui a été retenu. Ce logiciel, mis en place début 2024, permet de gérer les absences et d'assurer le suivi du temps de travail.

Mise en place de la nomenclature M57 pour la gestion budgétaire et comptable

Comme toutes les collectivités territoriales, le Pays du Vignoble Nantais a basculé de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57 en 2023 pour sa gestion comptable et financière. Les différences entre les deux nomenclatures sont assez limitées : quelques numéros de compte ont changé, la gestion des amortissements notamment leur durée peut être légèrement différente et l'ordonnateur peut décider de basculer des sommes d'un chapitre vers un autre sans qu'il soit nécessaire de passer une décision modificative (sauf pour les dépenses de personnel).

Mouvements du personnel

Arrivées

- Clélia GOEURY, chargée de mission Plan Paysage et Charte Architecturale, le 1^{er} avril,
- Aude KUJBIEDA, Chargée de Conservation et de Recherche, le 13 novembre,
- Nicolas ROUSSEAU, saisonnier, accueil Musée, le 1^{er} avril.

Départs

- Stéphanie ARNAUD, chargée de mission LEADER, le 14 mai,
- Marion ORILLARD, chargée de Conservation et de Recherche, le 31 janvier,
- Rémi PLOTARD, chargé de Conservation et de Recherche, le 15 septembre,
- Nicolas ROUSSEAU, saisonnier, accueil Musée, le 15 octobre,
- Samuel CHAPART, en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 31 décembre 2022.

Stage

- Théo SIMON, du 4 mai au 4 août, stage en community management.

Perspectives 2024

Mise en place des titres-restaurant

Élaboration du plan de formation

Élaboration du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels). Ce document répertorie tous les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs ainsi que la traçabilité collective de ces expositions.



SERVICE COMMUNICATION

Le service communication conçoit et coordonne l'ensemble des actions de communication de la structure en lien avec les différents services. Il pilote la conception et la mise en place des principaux outils de communication communs et accompagne les différents chargés de missions dans leurs actions de communication.

Son objectif est de promouvoir les actions menées par le Pays du Vignoble Nantais à travers : deux sites internet (vignoble-nantais.eu et musee-vignoble-nantais.eu), des publications (dépliants, brochures, affiches, etc.), une lettre d'information, un rapport d'activité, des relations presse.

Les actions en 2023

Refonte de la charte graphique

L'année 2023 signe l'adoption d'une nouvelle charte graphique pour le Pays et le Musée du Vignoble Nantais en remplacement de l'ancienne charte qui datait de 2008. Cette charte a été déployée sur l'ensemble des supports au cours de l'année.

PAYS DU
**Vignoble
nantais**

MUSÉE DU
**Vignoble
nantais**

Communication sur l'exposition « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe »

L'exposition sur Héloïse et Abélard (voir p.25) a fait l'objet d'un plan de communication spécifique et d'un budget dédié de 7500€. Une affiche et des flyers ont été conçus en interne et diffusés à plus de 7000 exemplaires. Des bâches sur la commune du Pallet et un affichage de 2 semaines en gare de Nantes ont été réalisés. Cette exposition a fait l'objet d'une campagne de publicité radio mais aussi via Facebook. Cette campagne web a touchée 132 332 personnes.

Évolution de la communication destinée aux élus

Un questionnaire sur la communication à destination des élus du Comité Syndical a été diffusé en juin 2023 et obtenu 28 retours. Il ressort de ce questionnaire que :

- 100 % des élus sont satisfaits des contenus proposés dans la lettre d'information,
- 71 % des élus préféreraient une lettre chaque trimestre,
- Près de 79 % des élus préfèrent un format numérique plutôt que papier.

La lettre d'information a donc été revue, elle est désormais totalement dématérialisée et envoyée chaque trimestre. Compte tenu des retours, le projet d'intranet à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais a été abandonné.

Présence sur les réseaux sociaux

Un stagiaire en community management a été accueilli sur une période de 3 mois, il a permis de mener une réflexion sur la stratégie à mettre en place sur les réseaux sociaux puis de lancer un compte instagram et linkedin pour le Pays.



→ Chiffres clés en 2023

- + de 100 animations proposées par le service patrimoine et mises en valeur
- 132 000 personnes uniques touchées par la campagne facebook sur l'exposition « Héloïse et Abélard »
- + de 50 000 brochures, flyers et affiches diffusés pendant l'année
- + de 3600 vues sur la brochures en ligne des Journées du Patrimoine

Perspectives 2024

Refonte de l'habillage du site internet

Communication autour de l'exposition sur les Marchands de vin

Renforcement et poursuite de notre présence sur les réseaux sociaux



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Pays du Vignoble Nantais a pour mission d'assurer la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 20 ans.

Au cœur de la réflexion, une douzaine d'élus qui composent la commission SCoT se réunissent plusieurs fois dans l'année. La commission a pour mission première de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

Les actions en 2023

Le suivi du SCoT

Au total, 6 commissions SCoT se sont réunies, pour étudier et donner un avis sur l'évolution des documents d'urbanisme des collectivités couvertes par le SCoT.

Au-delà de la commission, le message du SCoT a été porté par différents moyens et notamment :

- Le conseil permanent aux collectivités dans le cadre de l'élaboration ou l'adaptation de leurs documents d'urbanisme avant leur finalisation.
- Les interventions auprès des différents publics : faculté de géographie, scolaires, conseil de développement.

Le SCoT du Pays du Vignoble Nantais a continué à participer aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équité des Territoires (SRADDET) des Pays de la Loire (InterSCoT 44, Conférence régionale des SCoT).

La révision du SCoT

Les travaux ont démarré il y a bientôt 3 ans. Après la phase de diagnostic territorial et l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le comité de pilotage de la révision du SCoT s'est engagé en 2023 dans la dernière phase du SCoT : la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Le DOO est l'aboutissement du processus de travail collectif engagé depuis 2020, il constitue ainsi une feuille de route partagée pour la mise en œuvre du projet de territoire.

Cette révision se fait dans le cadre d'une concertation élargie :

- Auprès des acteurs socio-économiques du territoire : réseaux d'entreprises, associations locales, acteurs de l'habitat, des mobilités.
- En 2022, une centaine d'habitants ont été mobilisés lors d'une première session d'ateliers autour «des enjeux du projet SCoT». En 2023, une soixantaine d'habitants ont participé à la deuxième session d'ateliers autour «du projet à l'action».

Aussi, dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), deux expositions itinérantes ont été élaborées pour permettre de communiquer auprès du public sur

la définition d'un SCoT, les enjeux, l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique ainsi que le Document d'Orientations et d'Objectifs.

- Une première exposition mise en place au sein des lycées du Pays du Vignoble Nantais avec une intervention auprès des étudiants de la part du Chargé de mission SCoT (septembre-octobre 2023)
- Une seconde exposition à destination du public, au sein des mairies du territoire (octobre-février 2024)



→ Chiffres clés du SCoT en 2023

- 12 comités de pilotage
- 1 conférence des élus
- 2 réunions publiques
- 2 expositions itinérantes
- 3 soirées ateliers qui ont réuni environ 70 habitants

Perspectives 2024

Poursuite de la révision du SCoT avec la finalisation de l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en 2024.

Début de la phase administrative d'arrêt du SCoT, avec la période d'enquête publique et l'approbation de la révision du SCoT au début de l'année 2025.



PLAN DE PAYSAGE

Le Plan de Paysage est un outil non réglementaire de prise en compte du paysage dans l'aménagement du territoire. Il permet d'accompagner l'évolution des paysages et a pour but de compléter les règlements des documents d'urbanisme pour mettre en place des actions de protection, de gestion et de valorisation du paysage.

Lauréat de l'appel à projet « plan paysage » 2022, le Pays du Vignoble Nantais a lancé son étude en avril 2023. Le Plan de Paysage du Vignoble Nantais participe à la mise en oeuvre des orientations du SCoT et du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire.

Le bureau d'étude en urbanisme Altereo et la paysagiste conceptrice DPLG Louise Quintana ont été mandatés pour accompagner la chargée de mission dédiée à ce projet.

Les actions en 2023

Le diagnostic territorial

La réalisation d'un Plan de Paysage est organisée en trois phases. La phase 1 de diagnostic partagé et de définition des enjeux a eu lieu d'avril à septembre 2023. Cette étape permet ainsi de caractériser le territoire, d'identifier ses grands éléments structurants et de comprendre ce qui fait son identité. Le diagnostic, c'est aussi le temps de comprendre les dynamiques d'évolution en cours.

Plusieurs actions ont été menées durant ce diagnostic :

- Des entretiens auprès des 27 communes du territoire afin d'appréhender les problématiques et enjeux paysagers, environnementaux et de cadre de vie locaux
- La précision des unités paysagères en passant de 7 unités identifiées dans l'atlas des paysages des Pays de la Loire à 12 unités paysagères définies plus finement en fonction de l'identité paysagère des lieux
- L'illustration des 12 unités paysagères du territoire par Louise Quintana (ci-contre)

Définition des objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

La phase 2 de définition des objectifs de qualité paysagère a démarré en septembre 2023 et s'est terminée en janvier 2024. Ces objectifs découlent des enjeux identifiés en phase diagnostic. Ils sont construits avec les acteurs du territoire et doivent permettre de préserver les paysages du territoire tout en s'accordant avec son évolution et ses dynamiques.

Ainsi, 14 objectifs de qualité paysagère découlent du diagnostic et se découpent en 3 axes :

- Les paysages naturels/de l'eau
- Les paysages agricoles
- Les paysages urbains
- La sensibilisation aux paysages

Ces 14 OQP sont accompagnés par un travail cartographique afin de localiser préalablement les futures actions de valorisation, protection et aménagement des paysages.



Ateliers avec les habitants en novembre à Monnières

→ Chiffres clés du Plan de Paysage en 2023

- 2 comités de pilotage
- 1 atelier avec les scolaires à Saint-Lumine de Clisson
- 5 réunions avec les acteurs du territoire (urbanistes, agriculteurs, ...)
- 2 ateliers élus et habitants

Perspectives 2024

Finalisation du plan de paysage prévu pour octobre 2024 avec la phase 3 de mise en œuvre du plan d'action (janvier à juin 2024)

Lancement d'une charte architecturale en parallèle à partir d'avril 2024



SERVICE PATRIMOINE

(MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS & LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE)

À travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » (PAH) et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Elles mobilisent 4 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel. Le musée accueille également un saisonnier pour l'accueil et la médiation.

Les actions en 2023



Des expositions au musée...

Du 13 mai au 15 août a été présentée l'exposition « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe ». Autour d'une vingtaine d'objets, de reproductions et de dispositifs de médiation, le public a pu découvrir la passion du XIX^e siècle pour leurs amours contrariés. Grâce à l'accompagnement financier du label « exposition d'intérêt national », une prestation de scénographie a pu être sollicitée. L'intérêt des objets prêtés et la qualité de la muséographie ont contribué au succès de l'exposition : la fréquentation du musée a doublé pendant ces 3 mois.

Une programmation a été conçue pour que chacun puisse se sentir invité avec un jeu d'enquête, des conférences, des visites guidées, etc. Un ouvrage a aussi été publié avec les Editions 303.

Après l'exposition, le mobilier, les reproductions et les outils de médiation ont été réutilisés pour réaliser une nouvelle muséographie dans la « salle Abélard ».

... et sur le territoire

Dans le cadre du « PAH », l'exposition « Communs : air(e) de village » a poursuivi son itinérance. Des panneaux explicitant le processus d'un projet architectural ont complété, à Vallet, la présentation du projet d'installation du siège de la Ligue de football des Pays de la Loire.

Côté musée, des objets et des photographies ont été accueillis pendant 3 semaines dans la galerie commerciale Pôle Sud (Basse-Goulaine) et ont donné une visibilité importante au musée et à la recherche sur le négoce.



Exposition dans la galerie commerciale Pôle Sud

La visite touche-à-tout

Une visite inclusive a été mise en place au musée. S'appuyant sur des objets non protégés au titre de la collection « Musée de France », elle permet aux petits, aux grands, aux personnes en situation de handicap de mieux appréhender les savoir-faire vitivinicoles en touchant ou en utilisant quelques outils du vigneron comme la bicyclette pour la plantation ou la pipette. Cette visite est proposée aux individuels pendant les vacances et sur réservation pour les groupes.



Valorisation des paysages

Les photos de l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) ont été reconduites.

En complément des travaux autour du SCoT et du Plan de Paysage, le service Patrimoine a participé à valoriser les paysages du Pays : lectures de paysage pour les Journées du Patrimoine, conférences autour des paysages maraîchers et viticoles, balade à proximité du Marais de Goulaine... Les lectures de paysage ont aussi séduit près de 330 scolaires.

Le Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) 2022-2023 a permis à une classe de 6^e du collège Rosa Parks de découvrir le tissage, en lien avec les activités industrielles des bords de Sèvre. Ils ont été accompagnés par les artistes Olive Martin et Patrick Bernier.



Le projet de CIAP au musée

Pour avancer dans le projet d'installation du pôle « Vignoble » du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) au musée, une étude de programmation a été confiée à La Plume et Le Plomb. Elle a permis d'obtenir des réponses sur la faisabilité du projet. L'estimation budgétaire a été réfléchie avec un principe de phasage des travaux.

Fin de l'étude sur le négoce des vins

L'opération d'inventaire du patrimoine, commencée en 2021 avec la Région Pays de la Loire, s'est achevée. Elle a permis de recueillir une quarantaine de témoignages, d'étudier 90 lieux ayant abrité une activité de négoce mais aussi de collecter pour le musée des étiquettes, des objets publicitaires, des caisses de transport... Une conférence présentant les résultats a réuni près de 60 auditeurs. Les fiches rédigées sur le bâti seront mises en ligne sur le site de la Région.





→ Chiffres clés en 2022

- 325 visiteurs au musée pour les Journées Européennes du Patrimoine (+ 41 % par rapport à 2022)
- 2 369 visiteurs pour l'exposition « Héloïse et Abélard »
- 265 individuels accueillis en visite guidée sur le site du Hellfest
- 90 groupes scolaires accueillis au musée ou sur le territoire
- 2 000 exemplaires imprimés pour la nouvelle brochure « Explorateurs », à Château-Thébaud

Perspectives 2024

Valorisation de la recherche autour du négoce : exposition « Marchands de vin » et publication avec l'association Forum

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle avec l'école G. Roch d'Aigrefeuille-sur-Maine : tissage et paysages

Brochure « Explorateurs » avec la ville de Haute-Goulaine

Reconductions photographiques d'iconographie ancienne avec Forum

Récolement décennal des collections

Derniers travaux pour obtenir le label Tourisme et Handicap





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

Le Pays du Vignoble Nantais anime le programme LEADER, politique européenne de développement rural innovant associant les acteurs locaux. Pour 2014-2023, le vignoble nantais bénéficie de 2,6M€ de fonds européens. LEADER soutient des projets publics et privés novateurs visant à préserver l'environnement et les ressources énergétiques, valoriser le patrimoine culturel et paysager, innover dans les entreprises, développer les services aux publics.

Le Pays du Vignoble Nantais apporte une ingénierie et une aide au montage de dossiers. La conduite du programme est confiée à un groupe local composé de représentants publics et privés du territoire : le comité LEADER (instance qui définit et ajuste le programme, attribue les subventions FEADER et débat du projet de territoire).

Les actions en 2023

Derniers projets soutenus

Lors de la séance plénière de mars 2023, le comité LEADER a étudié et retenu en première sélection les 3 derniers projets à financer sur le contrat 2014-2023 : 3 dossiers publics pour un montant de 130 000 € et portant sur le développement de l'offre touristique, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et des paysages. Lors de cette même séance, la programmation de 2 dossiers a été confirmée, portant l'un sur un tiers-lieu et l'autre sur une école avec le label Énergie Positive et Réduction Carbone (E+C-).

La fin de gestion du contrat est amorcée, les derniers dossiers ont été envoyés à la Région pour instruction au 30 septembre 2023. La séance plénière de décembre 2023 a confirmé la programmation de 3 dossiers instruits : 1 projet privé sur la thématique de la récupération des déchets pour 34 519 €, 1 projet public sur la modernisation d'un site d'activités sportives et de loisirs pour 23 764 € et 1 projet public sur la préservation et la valorisation des paysages pour 60 000 €.

Il restera ensuite 4 projets à programmer lors des 2 dernières séances plénières de mars et juin 2024 qui sera la dernière du programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais.

1 visite de projets

Ouverte au comité LEADER, cette visite a permis de rencontrer les acteurs de l'économie circulaire et solidaire locale soutenus par le programme LEADER, notamment SEMES et La Récupérette.



Visite de SEMES Valorise, centre de valorisation des déchets à la main

→ Chiffres clés



2 656 440 €
soit l'enveloppe financière du
programme 2014-2023 :

68

projets soutenus au total :
42 publics et 26 privés

46

projets ont perçu leur subvention
pour un montant de 1 010 983 €
au 31 déc 2023



22 projets à finaliser pour un
montant de 1 122 774 €
au 1^{er} janvier 2024

Perspectives 2024

Poursuivre et terminer l'attribution des aides jusqu'au 31/07/2024 avec 2 séances plénières prévues en mars et juin 2024

Accompagner les porteurs de projets pour constituer leurs demandes de paiement jusqu'au 31/12/2024

Clôturer le programme en lien avec la Région au 31/12/2025



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement est l'instance de démocratie participative du Pays du Vignoble Nantais. Lieu de réflexion citoyenne, il agit comme un laboratoire d'idées. Une cinquantaine de membres, citoyens volontaires ou représentants de structures, travaillent sur différents sujets en s'appuyant sur leur expérience. Le conseil de développement a pour vocation de soutenir les élus dans leurs prises de décision et de sensibiliser la population aux enjeux locaux.

Les thématiques abordées sont décidées par les membres du Conseil ou par les élus du Pays du Vignoble Nantais. Ces travaux sont consultatifs.

Les actions en 2023

Poursuite du groupe de travail « quelle politique de santé pour le territoire ? »

Le diagnostic sur la politique publique locale en matière de santé a été remis aux élus. Il a été co-construit avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et a permis de constater que, si le vignoble nantais ne se situe pas dans un désert médical, le vieillissement des professionnels de santé et de la population oblige à une certaine vigilance.

Les axes de prévention prioritaires : la santé mentale, la lutte contre le cancer, la santé des jeunes et les risques liés à la perte d'autonomie.

Lors de la consultation organisée pour le SCoT, le Conseil de développement a repéré 2 sujets de forte préoccupation pour les citoyens : l'eau et le changement climatique. Il a donc lancé 2 groupes sur ces sujets :

Groupe sur « les perceptions du dérèglement climatique »

La réflexion a porté sur la façon dont les habitants et les entreprises du territoire perçoivent les effets du changement climatique, dans leur quotidien. Des entretiens ont été menés, auprès d'acteurs du monde agricole notamment, pour connaître leurs contraintes et la façon dont ils ont prévu de s'adapter.

Un questionnaire a permis de récolter les avis de 488 citoyens.

Résultats : inquiétude autour de la question de l'eau (sécheresses, canicules, inondations).

Groupe de travail sur l'eau

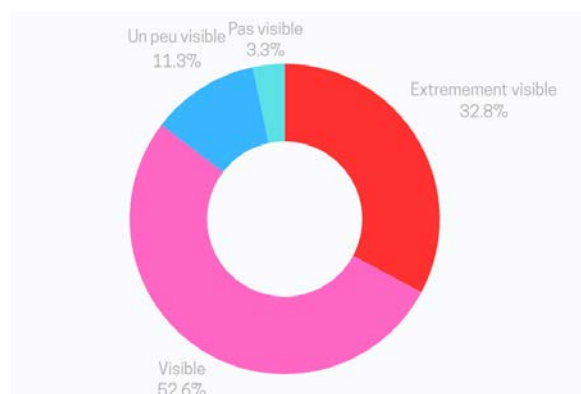
La question de l'eau est devenue un enjeu de société, qui inquiète d'autant plus qu'en France métropolitaine, elle ne se posait pas ou peu.

Le Conseil de développement a souhaité travailler sur cette question en s'appuyant sur les expériences et les inquiétudes des citoyens. L'objectif étant de partager un diagnostic sur la façon dont l'eau est gérée sur le territoire et à terme de proposer des actions de sensibilisation du grand public.

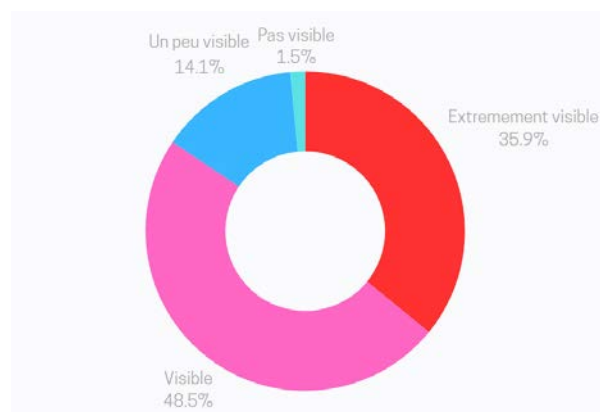
Les 3 « samedis matin de l'eau » ont réuni 54 citoyens et ont permis de partager les connaissances de chacun et de repérer les besoins d'information.

Quel sont les impacts visibles du dérèglement climatique en vignoble nantais selon vous :

Sécheresse et baisse du niveau des rivières



Canicules



Extrait du questionnaire sur la perception du dérèglement climatique en vignoble nantais (488 réponses).

Perspectives 2024

Poursuivre le travail sur la santé par des actions de prévention et en soutenant les acteurs locaux de la CPTS.

Croiser les résultats du questionnaire sur les dérèglements climatiques avec ceux récoltés par les étudiants du Lycée Briacé et proposer des actions de sensibilisation.

Prolonger la réflexion sur la politique de l'eau en proposant des visites, des actions de sensibilisation et des animations autour de ce sujet.

